



Numéro 98 – 13 octobre 2020

## CHSCT SEANCE du 13 octobre 2020

### Représentants de l'administration :

Mme GOUBERT, M. JOUVE, Mme ANGLADE

### Représentants des personnels :

**CGT – Finances Publiques :** M. VEYLET (T), M. BRUN (excusé)

**CGT-FO :** Mme BEKER (T) M. BASTIEN (T), M. MOISSINAC (S)

**SOLIDAIRE :** M. GRIFFAULT (T), M. GALLOT (T), M. FERREIRA (S)

M THIEBAULT – Inspecteur santé sécurité au travail

Mme GOUBERT ouvre la séance après s'être assuré que le quorum est atteint.

En l'absence de secrétaire adjoint c'est le mandaté présent le plus âgé qui est désigné. Ce sera donc M. BASTIEN qui assurera le secrétariat pour cette séance.

En remarques liminaires M. VEYLET (CGT) regrette une nouvelle fois l'absence de médecin de prévention et d'assistante sociale dédiées au département du Cantal et s'associe à FO pour demander le retrait du « nouveau réseau de proximité ».

Mme GOUBERT souligne les difficultés de recrutement pour ces deux postes, celui d'assistante sociale se faisant en lien avec le ministère de l'intérieur. Actuellement c'est l'assistante sociale de la DDFiP de la Creuse qui assure l'intérim, elle serait renforcée à terme par les assistantes sociales du Puy-de-Dôme, de l'Aveyron et de la Corrèze. S'agissant du NRP, elle indique être toujours en attente du feu vert de la DG devant intervenir courant octobre concernant les restructurations de l'arrondissement de Mauriac. Trois groupes de travail se sont réunis à deux reprises pour préparer ces opérations.

### I– Approbation des procès-verbaux des 30 avril, 11 et 19 mai (pour avis)

M. VEYLET (CGT) demande à ce que soit annexé au PV du 19 mai la liste des revendications que la CGT a communiqué au CHSCT en amont de cette réunion discutant du Plan de Reprise d'Activité (PRA).

Cette demande étant acceptée, les PV des réunions des 30 avril, 11 mai et 19 mai sont adoptés à l'unanimité.

## **II– Bilan des mesures sanitaires mises en œuvre localement : échanges sur le questionnaire du Secrétariat Général (pour info)**

Mme ANGLADE présente le questionnaire au CHSCT locaux adressé par le Secrétariat Général et complété par la direction concernant les rubriques suivantes :

- Évaluation des risques et plan de prévention,
- Organisation du travail,
- Communication aux agents,
- Aménagements des locaux de travail,
- Nettoyage entretien des locaux,
- Équipements,
- Utilisations des crédits du CHSCT

M. VEYLET (CGT) demande que des modifications soient apportées aux points suivants :

- « Selon vous, le lien entre les agents et leur encadrement a-t-il été maintenu dans de bonnes conditions ? », il devrait être répondu « partiellement », la CGT a déjà eu l'occasion de dire que pour certains agents en ASA ou en télétravail pendant le confinement ce lien s'était distendu.
- Concernant le nettoyage des locaux, des réserves sont à remonter concernant les prestations de la société ONET.

Ces deux modifications sont prises en compte.

M. JOUVE précise qu'un marché régional s'impose à la direction locale pour le choix du prestataire de nettoyage.

## **III – Présentation du nouveau calendrier du DUERP et du PAP (pour info)**

Mme ANGLADE présente le nouveau calendrier de la campagne d'évaluation et de prévention des risques professionnels 2019-2020, mis entre parenthèse du fait de la crise sanitaire. Des risques liés au COVID 19 ont été pris en compte dans l'application DUERP-PAP avec de nouvelles lignes concernant :

- des risques biologiques et infectieux liés à une possible infection,
- des risques psychosociaux traduisant les inquiétudes exprimées par certains agents,
- des risques liés aux questions d'hygiène sur le lieu de travail.

La démarche participative associant les agents va reprendre selon le calendrier suivant :

- **janvier-février 2021** : finalisation du recueil des risques par les cadres de proximité,
- **mars à mai 2021** : réunion des groupes de travail,
- **à partir de juin 2021** : consultation des CHSCT pour avis sur le DUERP et le PAP,
- **15 novembre 2021** : clôture de la campagne.

M. VEYLET (CGT) considère que le risque psycho-social retenu à la DDFiP du Cantal est trop réducteur car il se limite à retenir la crainte de la contamination sans considérer les autres risques psychosociaux liées à la crise sanitaire comme les réorganisations des méthodes de travail qu'elle suscite. Par ailleurs l'ensemble des risques psycho-sociaux liés à la crise devrait être classé en catégorie B.

M. THIEBAULT (ISST) indique que le DUERP a été mis à jour de trois lignes pour tenir compte des risques immédiats et évidents liés à la crise sanitaire mais que de nombreux autres risques pourraient être mis en évidence service par service, c'est l'objet de la campagne et du recueil auprès des agents.

**La CGT Finances publiques invite l'ensemble des collègues à se saisir du DUERP pour que de véritables actions de prévention puissent être élaborées à partir des risques ainsi définis.**

## **IV – Retour sur les visites de sites par la délégation du CHSCT en juin et juillet (pour info)**

Mme ANGLADE présente les comptes-rendus des visites du CHSCT réalisées en délégation (composée d'un représentant de chaque OS, d'un représentant de la direction, de l'assistante de prévention et le cas échéant de l'ISST) afin de vérifier la mise en place des mesures de prévention sanitaire et de rencontrer les agents, notamment dans le contexte de la crise sanitaire. Globalement les recommandations sont respectées. Les principales observations effectuées par les représentants du personnel sont les suivantes :

### **Direction – TP Aurillac Banlieue (26 juin)**

<b>Observations</b>	<b>Suite données par la direction</b>
Entrée côté « rue des carnes », aucun marquage au sol, absence d'affichage du port du masque et de gel hydroalcoolique	Marquage au sol et affichage réalisé, gel fourni
TP Aurillac – Banlieue : problème d'une fenêtre qui ne s'ouvre qu'en montant sur une chaise ou un coin de bureau	Intervention d'un menuisier courant novembre
Direction 2 <sup>e</sup> étage : présence d'un photocopieur dans un couloir, source de bruits et non respect des consignes sanitaires	Imprimante déplacée dans un local dédié
Direction 3 <sup>e</sup> étage – Bureau BIL : retour d'un agent en télétravail à anticiper pour maintenir les règles de distanciation	Réorganisation faite pour maintenir la distanciation

### **SPFE (26 juin)**

<b>Observations</b>	<b>Suite données par la direction</b>
Incohérence à laisser la porte d'entrée ouverte pendant les heures de fermeture du service	Fermeture de la porte en dehors de heures d'ouverture

### **Centre des impôts fonciers (26 juin)**

Le plexiglass sur la borne d'accueil est insuffisant protéger pour l'agent d'accueil	Problème résolu par l'obligation du port du masque pour les usagers
Odeurs liées aux fuites du produit de chauffage	Odeurs à surveiller avec la remise en route de la soufflerie

### **Trésorerie Aurillac ville (30 juin)**

<b>Observations</b>	<b>Suite données par la direction</b>
Inquiétude liées au respect des règles de distanciation dans les bureaux au retour de collègues absents	Au maximum 2 agents sont présents dans chaque bureau
Présence de plaque d'agglomérés dégageant une forte odeur	Les plaques ont été retirées
Insuffisance des heures de ménage – Aucun passage le mercredi	Augmentation des heures de ménages
Surcharge de travail lié au rattrapage après la période de confinement	

### **Pairie départementale (30 juin)**

<b>Observations</b>	<b>Suite données par la direction</b>
Inquiétudes liées au respect des règles de distanciation des bureaux avec l'arrivée d'une nouvelle collègue au 01/09/2020	Réaménagement fait pour maintenir les règles de distanciation
Nettoyage effectué seulement 2 jours par semaine	

### **Trésorerie de Saint Martin Valmeroux (2 juillet)**

<b>Observations</b>	<b>Suite données par la direction</b>
Utilisation commune à l'ensemble des agents d'un téléphone sans fil	Mise à disposition d'un téléphone par agent

## CFP de Mauriac (2 juillet)

Observations	Suite données par la direction
inquiétudes liées à la mise en place du NRP	Les agents ont été rencontrés individuellement par la direction
SIP-SIE de Mauriac : Insuffisance des prestations de nettoyage	

## Trésorerie de Saignes (2 juillet)

Observations	Suite données par la direction
inquiétudes liées à la mise en place du NRP	Les agents ont été rencontrés individuellement par la direction

## Trésorerie de Riom-ès-Montagnes (2 juillet)

Observations	Suite données par la direction
inquiétudes liées à la mise en place du NRP	Les agents ont été rencontrés individuellement par la direction

Les autres sites du département ont fait l'objet de visites courant septembre et feront l'objet de comptes-rendus par les représentants du personnel. Dans l'attente, M VEYLET (CGT) soulève deux points qui devraient faire l'objet d'une attention immédiate de la direction :

- un agent en situation de fragilité demande à disposer d'un bureau individuel, par ailleurs disponible ;
- les agents vérificateurs lors de contrôle sur place peuvent être mise en présence de personnes ne respectant pas le port du masque ou d'autres mesures barrières. Une proposition pour renforcer l'adoption de ces bonnes pratiques chez les contribuables est de les communiquer en accompagnement de l'avis de vérification.

Mme GOUBERT indique, sur le premier point, qu'elle fera le nécessaire après vérification. Sur le deuxième point elle prendra l'attache du bureau « contrôle fiscal » de la DG pour recommandations.

## V – Retour de M. THIEBAUT, ISST : visites et avis (DDFiP, le 17/04/2019 et trésorerie Aurillac Ville, le 30/06/2020) (pour info)

M. THIEBAULT (ISST) fait le compte-rendu de sa visite du 17/04/2019 à la Direction. Deux points sont particulièrement signalés :

- des infiltrations importantes ont été constatées au niveau des plafonds du 4<sup>e</sup> étage. M. THIEBAUT recommande de continuer les demandes de travaux afin de trouver une solution pérenne et éviter les risques d'expansion et d'aggravation de ces infiltrations aux étages inférieurs, en lien avec l'antenne immobilière du Secrétariat Général.
- L'encombrement des archives et autres locaux communs en rez-de-chaussée et en sous-sol doit faire l'objet d'une action au regard du risque incendie.

La Direction a entrepris le retrait ou le rangement de matériel, les opérations de tri et de destructions d'archives sont en cours.

M. THIEBAULT (ISST) présente ensuite sa note rédigée à l'occasion de sa visite à la trésorerie d'Aurillac Ville et relative à la prévention du risque incendie.

Il constate les anomalies suivantes :

- l'issue d'évacuation cheminant par l'entrée principale n'est pas réglementairement signalée et ne semble pas pouvoir être libérable à tout instant, de plus ce cheminement emprunte le sas d'entrée de la trésorerie dont le rideau métallique peut être amené à être abaissé en journée.
- L'issue d'évacuation rue Chazerat, commune avec les services préfectoraux, est bloquée par un rideau métallique maintenu en position fermé pour des raisons sécuritaires.

M. THIEBAULT (ISST) recommande :

- concernant l'évacuation par la porte principale, l'installation d'un dispositif d'ouverture manuelle sur la porte d'accès/sortie du service et l'installation ou le déplacement de blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) afin de signaler plus précisément le cheminement d'évacuation. En outre l'ensemble du personnel de la trésorerie doit avoir connaissance du dispositif de libération manuelle du rideau en cas de coupure électrique.

- Concernant l'issue de la rue Chazerat, elle n'est pas réglementairement obligatoire. En cas de maintien elle devra être mise aux normes en lien avec les services préfectoraux, l'avis de la commission départementale de sécurité pouvant être sollicité.

## **VI – Examen du registre Santé et Sécurité au travail (pour information)**

Mme ANGLADE liste les annotations portées sur le registre du CHSCT DDFiP 15 :

CDIF : demande d'une souris sans fil (demande satisfaite),

SPFE : demande relative à des douleurs liées à l'utilisation de la souris (orientation vers le médecin de prévention),

DDFiP : problème de fonctionnement de l'interrupteur du garage et mise à disposition de gel hydroalcoolique à proximité (demande satisfaite),

SIE Aurillac : demande d'un tapis souris ergonomique (demande satisfaite),

PCU : demande d'un rehausseur d'écran (demande satisfaite),

DDFiP FCE : demande de mise à disposition d'alcool à 70° à proximité d'un ordinateur partagé (demande satisfaite),

Bâtiment Q de la cité administrative : l'éclairage des escaliers est manuel a contrario du reste du bâtiment. Demande pour un éclairage automatique. (dans 1<sup>er</sup> temps le délai de la minuterie va être rallongé, à terme l'éclairage automatique sera à prévoir dans le cadre de travaux).

## **VII – Budget 2020 : étude des fiches de propositions (pour avis)**

**Fiches de propositions.** Le CHS décide des actions suivantes :

- achat de 10 000 masques chirurgicaux homologués pour 2 110 €,
- achat de 50 paquets de lingettes désinfectantes pour 330,60 €,
- stage de formation électrique (recyclage) pour les agents de services pour 1 458 €,

Les propositions suivantes ne sont pas retenues par le CHSCT :

- achat de 3 fontaines à eau pour 2 268 €,
- achat d'arceaux anti-bruit pour 41,45 €

M. VEYLET (CGT) demande si une proposition sera soumise concernant la demande de la CGT d'équiper les sites de distributeurs de gel hydroalcoolique fixes.

Le principe d'équiper les sites de Mauriac, Saint-Flour, TP préfecture, trésorerie Aurillac banlieue, bâtiment Q, en distributeur à pédale est retenue pour un montant estimé de 920 € pour 4 bornes.

M. THIEBAULT (ISST) propose que soit soumis à l'avis prochain du CHSCT un stock de masques inclusifs permettant la lecture labiale.

Mme ANGLADE indique que l'achat d'un fauteuil ergonomique sur avis du médecin de prévention est à prévoir ainsi que les remboursements des frais aux représentants des personnels lors des visites du CHSCT.

## **VII – Questions diverses :**

M. VEYLET (CGT) relaye le constat de collègues déjeunant à la cantine GROUPAMA lors de certains jours d'affluence où aucune règle de distanciation ne semblent observée.

Mme GOUBERT indique qu'elle transmettra cette information à la délégué à l'action sociale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Laurent VEYLET